



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## maladies du bétail

Question écrite n° 30985

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'inquiétude qui grandit chez les éleveurs bretons en raison de la multiplication des cas de contamination des cheptels de la région par la fièvre catarrhale ovine : 205 à ce jour en Ille-et-Vilaine, 8 dans le Morbihan, 2 dans les Côtes-d'Armor, et un premier dans le Finistère. Or, malgré les efforts dernièrement consentis par les pouvoirs publics, la campagne de vaccination des troupeaux reste inachevée. En effet, l'Ille-et-Vilaine a reçu 78 % de sa dotation en vaccin, le Finistère et les Côtes-d'Armor 43 %, le Morbihan 40 %. Afin d'éviter tout risque d'extension de cette épizootie, il importe que chaque département breton bénéficie dans les meilleurs délais d'une couverture vaccinale appropriée, estimée par les professionnels à 80 % au minimum de la dotation globale. Il lui demande en conséquence quelles mesures il compte prendre afin que cet objectif soit rapidement atteint.

### Texte de la réponse

Le plan de vaccination contre la fièvre catarrhale ovine (FCO) est en cours. En ce qui concerne le sérotype 8, 41 millions de doses ont été livrées depuis mars 2008 qui doivent permettre, sur le plan national, de vacciner près de 80 % du cheptel bovin et 96 % du cheptel ovin. Le calendrier de livraison a été totalement respecté pour les vaccins ovins. Le retard de livraison des doses bovines, rencontré en juillet et août et lié à un incident sur un lot de fabrication, a été totalement rattrapé à ce jour. Cette vaccination a permis de protéger une partie importante des cheptels et de rétablir au mieux les flux commerciaux. 20 000 nouveaux foyers ont été déclarés depuis la reprise de l'activité virale en 2008, essentiellement sur des animaux non encore vaccinés. Par ailleurs, suite à l'enquête conduite pour estimer les besoins complémentaires, des doses « bovines » qui demeuraient mobilisables dans le cadre de l'appel d'offre passé en novembre auprès du laboratoire Intervet ont pu être mises à disposition des départements qui en ont fait la demande. En ce qui concerne le sérotype 1, 11,2 millions de doses ont été livrées depuis mars 2008 permettant la vaccination obligatoire des animaux de 18 départements du Sud-Ouest de la France. 3 200 foyers du sérotype 1 sont apparus en 2008 sur des animaux entrés en contact avec l'agent pathogène quand ils ne bénéficiaient pas encore d'une couverture vaccinale efficace. Un appel d'offres a été lancé qui permettra de couvrir un besoin de 50 millions de doses et de vacciner progressivement l'ensemble du cheptel bovin et ovin-caprin français, à l'exception des départements déjà servis. L'objectif est d'instaurer à partir de la fin de l'année une vaccination complète et simultanée de l'ensemble du territoire contre les sérotypes 1 et 8.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30985

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** Agriculture et pêche

**Ministère attributaire** : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 23 septembre 2008, page 8094

**Réponse publiée le** : 25 novembre 2008, page 10167